Interpellation de Monsieur Hicham Talhi, Conseiller communal, à Monsieur Ridouane Chahid, Bourgmestre f.f

Concerne : Retard dans l'affichage électoral et potentielle irrégularité dans le traitement des affiches des partis politiques:

Monsieur le Bourgmestre ff,

J'aimerais commencer par rappeler la singularité de notre Conseil communal d'Evere. Nous avons en effet hérité d'une manière de faire de la politique de manière courtoise et constructive, en faisant preuve d'intégrité et de loyauté, et les débats respectueux en sont la preuve. L'opposition fait partie intégrante d'un système démocratique et elle est là aussi pour contrôler l'action de la majorité. Je regretterai d'ailleurs la perte de Monsieur Vander Elst car, indépendamment de nos divergences d'opinion politique, il était un membre intégrant de notre système démocratique local. Cependant, l'épisode récent lié à l'affichage électoral entache sérieusement la réputation de notre commune et érode la confiance minimale nécessaire entre les partis démocratiques. Ignorer cette situation qui semble loin d'être anodine n'est pas dans l'intérêt de ce conseil ni des membres qui le composent.

Suite à l'observation du retard significatif dans l'affichage des affiches de notre groupe Ecolo pour les prochaines élections, ainsi que la mise en avant exclusive des affiches du PS jusqu'à l'intervention de la presse, des questions se posent quant à l'intégrité de la gestion de l'affichage par la Régie des Travaux.

Le groupe Ecolo – Groen a respecté les procédures établies, ayant déposé ses affiches à la régie le 30 avril et rempli les documents requis. Cependant, ces dernières n'ont été affichées que le 16 mai, après un reportage médiatique, alors que les affiches du PS étaient visibles seules dès le 13 mai sur presque l'ensemble des 10 panneaux communaux.

Dans ce contexte, j'aimerais obtenir des éclaircissements sur les points suivants :

- Quelles sont les dates précises de dépôt des affiches pour chaque formation politique, et qui les a déposées ? (Je souhaite pouvoir consulter les copies.)
- Pourquoi y a-t-il eu un tel retard dans l'affichage des affiches des autres partis politiques par rapport au Parti Socialiste ? Comment expliquer l'affichage unique du PS ?
- Quelles sont les dates exactes auxquelles chaque affichage a eu lieu sur chaque panneau ?
- Pourquoi mentionnez-vous l'existence de 17 panneaux alors que la Régie des Travaux a prévu seulement 10 panneaux pour l'affichage électoral ?
- Des instructions écrites ou orales ont-elles été données par les membres du collège des bourgmestre et échevins à la Régie des Travaux concernant la priorisation de l'affichage ?
- Un membre du collège des bourgmestre et échevins s'est-il rendu physiquement à la Régie des Travaux entre le 30 avril et le 13 mai, et dans quel contexte cela s'est-il produit ?

Je vous remercie par avance pour votre attention à cette interpellation et pour les réponses que vous pourrez apporter.

Respectueusement,

Hicham TALHI
Conseiller communal Ecolo – Groen